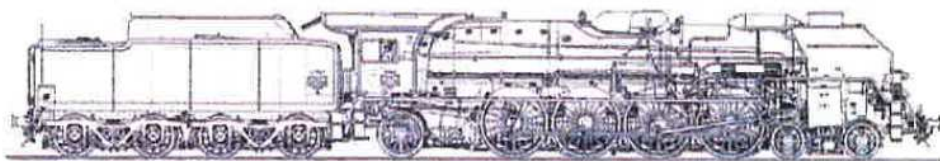




Souscription pour la restauration de la 241P 30

L'AJECTA, qui possède la plus importante collection privée de matériel ferroviaire historique à voie normale, vient de rapatrier de Suisse (Du Val de Travers) la 241P 30. Dans un premier temps, notre objectif est de présenter la locomotive et son tender dans notre Musée vivant du chemin de fer à Longueville (Seine et Marne, 77, France).

Les aléas du transport et les coûts de sa restauration, en état de présentation, dépassent le budget initial et les possibilités financières de notre Association et pour aider au financement nécessaire, nous lançons cette souscription.



Ce Projet bénéficie du soutien du Crédit Agricole Brie Picardie via le Fonds de Dotation CA Brie Picardie Mécénat § Solidarité

Comment nous aider et participer à la souscription ?

En faisant un don à l'AJECTA. La contribution à notre œuvre d'intérêt général permet à nos généreux bienfaiteurs de bénéficier d'une réduction d'impôts, sous réserve du contenu des lois de finances futures.



La chaudière



Le Tender



Le châssis

(Etat au 25 Juin 2019)

Bulletin de souscription pour le retour de la 241P 30 à retourner, accompagné de votre versement par Chèque ou Virement (*) bancaire à l'ordre de l'AJECTA à l'adresse suivante :

AJECTA « 241 P 30 » Dépôt des Locomotives, 3 rue Platriez, 77650 Longueville

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ E-Mail : _____ @ _____

Montant de la somme versée : _____ €

J'ai compris que le présent document fera l'objet d'une numérisation et j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour permettre de me recontacter en cas de difficulté d'enregistrement du don, pour m'envoyer toute information sur l'avancement de l'opération « 241P 30 » et, le cas échéant, pour me transmettre le reçu fiscal. J'ai compris que si je n'accepte pas ce traitement je ne pourrai pas prétendre à la restitution du don, si le projet ne se réalise pas, ni au bénéfice d'un avantage fiscal associé

J'autorise l'AJECTA à reverser mon don au budget général de l'association en cas d'abandon du projet ou à l'issue de celui-ci et
 je souhaite bénéficier des avantages fiscaux associés.
 je ne prétends pas bénéficier d'avantages fiscaux.

Je souhaite être remboursé de mon don en cas d'abandon du projet. Je renonce à réclamer toute forme d'intérêts ainsi qu'à tout avantage fiscal du fait qu'un remboursement rendrait indu un tel avantage.

(*) Pour les virements bancaires : Nous consulter.